

Conformément aux dispositions du Décret n°2-02-556 du 24 février 2003, le CDVM informe le public des transactions effectuées, au cours du mois de février 2010, par les sociétés ayant fait approuver par les assemblées générales un programme de rachat de leurs propres actions en vue de régulariser le marché. Ces transactions ont été réalisées soit directement par lesdites sociétés soit au travers de filiales ou de sociétés contrôlées, sur le marché central.

Sociétés	ADDOHA	Alliances Développement Immobilier *	Atlanta *	Auto Hall *	BCP *	BMCE
	Caractéristiques du programme de rachat					
Date de démarrage du programme	01/07/2009	17/02/2009	10/09/2008	18/02/2009	26/01/2009	01/12/2008
Date d'échéance du programme	31/12/2010	17/08/2010	09/03/2010	17/08/2010	26/07/2010	31/05/2010
Nombre maximum d'actions autorisé à l'achat	8.505.000 (3%)	605.000 (5%)	2.983.246 (5%)	2.360.000 (5%)	3.086.094 (5%)	15.000.000 (9,45%)
Cours maximum d'achat (DH)	200	1.000	187,5	160	320	350
Cours minimum de vente (DH)	130	600	125	100	200	220
	Réalisation du programme de rachat					
Nombre d'actions détenues au début du mois de février (%)	2.662.619 (0,94%)	7.000 (0,057%)	1.481.841 (2,48%)	0 (0%)	0 (0%)	12.115.565 (7,63%)
Nombre total d'actions achetées au mois de février	–	–	–	–	–	3.456
Cours moyen pondéré à l'achat (DH)	–	–	–	–	–	255,58
Nombre total d'actions cédées au mois de février	–	–	–	–	–	–
Cours moyen pondéré à la vente (DH)	–	–	–	–	–	–
Nombre d'actions détenues à la fin du mois de février (%)	2.662.619 (0,94%)	7.000 (0,057%)	1.481.841 (2,48%)	0 (0%)	0 (0%)	12.119.021 (7,63%)

\* Il s'agit pour ces sociétés du cours minimum d'achat et de vente et du cours maximum d'achat et de vente, tels que validés par leurs assemblées générales des actionnaires.

Conformément aux dispositions du Décret n°2-02-556 du 24 février 2003, le CDVM informe le public des transactions effectuées, au cours du mois de février 2010, par les sociétés ayant fait approuver par les assemblées générales un programme de rachat de leurs propres actions en vue de régulariser le marché. Ces transactions ont été réalisées, soit directement par lesdites sociétés soit au travers de filiales ou de sociétés contrôlées, sur le marché central.

Sociétés	BMCI *	Cartier Saada	Label'Vie *	Maroc Telecom	Salafin
	Caractéristiques du programme de rachat				
Date de démarrage du programme	01/06/2009	25/11/2009	01/12/2008	10/12/2009	17/02/2009
Date d'échéance du programme	31/05/2010	22/05/2011	31/05/2010	10/06/2011	16/08/2010
Nombre maximum d'actions autorisé à l'achat	641.795 (5%)	468.000 (10%)	114.538 (5%)	16.000.000 (1,82%)	118.627 (5%)
Cours maximum d'achat (DH)	1.000	30	1.650	210	850
Cours minimum de vente (DH)	700	17	1.150	130	550
	Réalisation du programme de rachat				
Nombre d'actions détenues au début du mois de février (%)	50.314 (0,379%)	4.183 (0,089%)	64.808 (2,83%)	6.500 (0,0007%)	36.975 (1,56%)
Nombre total d'actions achetées au mois de février	–	11.292	74	97.675	12.277
Cours moyen pondéré à l'achat (DH)	–	17,69	1.179,46	147,22	545,95
Nombre total d'actions cédées au mois de février	–	–	–	104.175	–
Cours moyen pondéré à la vente (DH)	–	–	–	147,88	–
Nombre d'actions détenues à la fin du mois de février (%)	50.314 (0,379%)	15.475 (0,33%)	64.882 (2,83%)	0 (0%)	49.252 (2,08%)

\* Il s'agit pour ces sociétés du cours minimum d'achat et de vente et du cours maximum d'achat et de vente, tels que validés par leurs assemblées générales des actionnaires.

Conformément aux dispositions du Décret n°2-02-556 du 24 février 2003, le CDVM informe le public des transactions effectuées, au cours du mois de février 2010 par les sociétés ayant fait approuver par les assemblées générales un programme de rachat de leurs propres actions en vue de régulariser le marché. Ces transactions ont été réalisées, soit directement par lesdites sociétés soit au travers de filiales ou de sociétés contrôlées, sur le marché central.

Sociétés	Samir	Sothema *	Stokvis Nord Afrique *	TIMAR
	Caractéristiques du programme de rachat			
Date de démarrage du programme	23/03/2009	05/12/2008	27/05/2009	28/12/2009
Date d'échéance du programme	23/09/2010	04/06/2010	26/11/2010	27/06/2011
Nombre maximum d'actions autorisé à l'achat	594.983 (5%)	24.000 (2%)	459.757 (5%)	19.500 (10%)
Cours maximum d'achat (DH)	880	1.350	100	380
Cours minimum de vente (DH)	550	850	70	250
	Réalisation du programme de rachat			
Nombre d'actions détenues au début du mois de février (%)	162.276 (1,36%)	1.916 (0,16%)	45.870 (0,50%)	10.957 (5,62%)
Nombre total d'actions achetées au mois de février	–	130	–	–
Cours moyen pondéré à l'achat (DH)	–	1.131,37	–	–
Nombre total d'actions cédées au mois de février	–	–	–	–
Cours moyen pondéré à la vente (DH)	–	–	–	–
Nombre d'actions détenues à la fin du mois de février (%)	162.276 (1,36%)	2.046 (0,17%)	45.870 (0,50%)	10.957 (5,62%)

\* Il s'agit pour ces sociétés du cours minimum d'achat et de vente et du cours maximum d'achat et de vente, tels que validés par leurs assemblées générales des actionnaires.

**Contact CDVM :**

Tél : 05 37 68 89 76

E-mail : [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)